



Appel urgent

Attaques des groupes armés et violences intercommunautaires marquées par des incendies de maisons et des exécutions sommaires à Beni, Masisi, Butembo, Rutshuru, Nyiragongo et Goma dans le Nord Kivu (RDC)

1. Depuis le lundi 5 avril 2021, les populations des localités de Béni et de Butembo à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) manifestent contre le harcèlement, les enlèvements, les agressions, les violences sexuelles, les massacres, les exécutions sommaires et extrajudiciaires qui empoisonnent leur vie au quotidien de manière récurrente. Les manifestants ont décrété une grève de 10 jours à compter du 5 avril et ont posé des barricades et barrés des routes. Suite à ces manifestations, les activités économiques et humanitaires ont été paralysées. Les populations et les manifestants accusent les organisations non gouvernementales et les casques bleus de la MONUSCO d'être témoins inactifs et donc complices des massacres dans la région et exigent leur départ.
2. Les 4 et 5 avril 2021, les groupes armés dénommés Alliance des Patriotes pour un Congo Libre et Souverain (APCLS) et Nyantura ont poursuivi leurs attaques contre les populations civiles. Dans le Masisi, sur les axes Kitchanga-Mweso et Masisi-Nyabiondo, ils ont attaqué les Forces Armées de la RDC (FARDC) et la police. Suite à ces attaques, les forces de sécurité et de défense ont fui la zone abandonnant les populations civiles à la merci des groupes rebelles. Les populations ont été forcées de se déplacer.
3. Par solidarité, le mouvement de protestation contre les ONG et casques bleus de la MONUSCO a été relayé le jeudi 8 avril 2021 à Goma et à Nyiragongo, notamment à Karisimbi et Buhene où écoles, hôpitaux dans certaines localités, boutiques et autres petits commerces ont fermé rideaux. L'ensemble des activités sociales, commerciales, humanitaires et autres ont été suspendues dans ces zones. Depuis ce 12 avril, Rutshuru est également en ébullition.
4. Ces violences ont entraîné la mort de 13 personnes à Goma dont une fille de 8 ans touchée par une balle alors qu'elle était à son domicile et plusieurs blessés. Un motard de la communauté Hutu a été également tué par la police. Cela a entraîné une violence intercommunautaire entre les Nandés et les Hutu qui considèrent, à tort ou à raison, que la tuerie du motard est due aux manifestations des Nandés. Les groupes armés proches des communautés Hutu comme les Nyantura et ceux proches des Nandés à l'instar des Mai Mai ont profité de cet affrontement interethnique pour commettre des exactions.
5. Ainsi, dans la nuit du dimanche 11 avril à lundi 12 avril, 16 maisons ont été brûlées et des boutiques ont été pillées et saccagées. 2 femmes ont été tuées dont une infirmière d'un centre de santé. 2 hommes ont été également tués ce matin du 12 avril. On dénombre plus de 26 blessés par balles et par armes blanches.

6. Le matin du 12 avril, le gouverneur de la Province du Nord Kivu, M. Karly Nzanu Kasivita s'est rendu à Buhene à Nyirangongo avec les notables des différentes communautés pour calmer la situation qui reste volatile. Il n'a pu rétablir le calme. La situation demeure tendue. Les populations se calfeutrent et craignent d'être incendiées dans leurs maisons. D'autres personnes fuient vers d'autres localités. Dans la confusion générale, des enfants sont abandonnés et séparés de leurs parents. Toute la région est plongée dans la peur et la terreur.

7. Le 13 avril, des échanges de tirs ont eu lieu entre la police et les manifestants à la chefferie de Bukumbu vers Kihisi dans le Nyiragongo. Un militaire a été atteint par une machette et un autre militaire serait tué ; un jeune a également succombé tout comme un enfant de 10 ans tué par balle. Des jeunes en colère se sont attroupés dans les environs de l'Ecole primaire de Kayembe. Une barrière est dressée à Kibumba et les manifestants demandent des noms Nandés pour les tuer. A Majengo, les Maï Maï en provenance de Kibirizi et Kiwanja ont attaqué des maisons Hutu. La MONUSCO est attaquée à Kanyabayonga à 150 km de Goma.

8. Au regard de ce qui précède, le BICE et son réseau de membres en RDC prient :

- ✓ la *Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*,
- ✓ le *Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires*,
- ✓ le *Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*, et
- ✓ la *Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays des Nations Unies*,

de demander aux autorités nationales et provinciales de:

- a) **Prendre des mesures concrètes et promptes visant à mettre un terme à ces violences et à prévenir leur reprise à l'avenir, y compris dans d'autres localités de la Province du Nord-Kivu et dans des Provinces voisines ;**
- b) **Prendre toutes les dispositions nécessaires pour protéger les populations civiles, y compris les écoles et les hôpitaux, et de procéder à la réunification des enfants séparés de leurs parents ;**
- c) **Mobiliser les organisations humanitaires des Nations Unies dans la région pour assurer le retour en sécurité des personnes déplacées et d'aider à la reconstruction des maisons incendiées ou saccagées;**
- d) **Mobiliser les FARDC et la police, appuyées par la MONUSCO, pour des patrouilles renforcées dans la région afin d'assurer la protection des populations civiles ;**
- e) **Lutter contre l'impunité des auteurs de ces meurtres, agressions, violences et attaques des propriétés privées en les traduisant en justice.**

Goma, Genève, le 13 avril 2021



Alessandra Aula
Secrétaire générale